



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/61
5 décembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission du commerce des biens et services,
et des produits de base
Huitième session
Genève, 9-13 février 2004
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES CONCLUSIONS
ET RECOMMANDATIONS CONCERTÉES DE LA COMMISSION,
Y COMPRIS LA SUITE DONNÉE À LA CONFÉRENCE DE DOHA**

Établi par le secrétariat de la CNUCED

Résumé

Conformément au paragraphe 10 des lignes directrices pour le fonctionnement du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED, adoptées par le Conseil du commerce et du développement lors de l'examen à mi-parcours effectué à sa dix-neuvième session extraordinaire (tenue à Bangkok du 29 avril au 2 mai 2002), le secrétariat présente ci-après un rapport intérimaire* sur l'application des conclusions et recommandations concertées que la Commission a formulées à l'intention de la CNUCED à sa septième session (tenue du 3 au 6 février 2003). Le texte en italique est celui des recommandations et conclusions concertées.

* Le rapport paraît à cette date parce que l'on a voulu broser un tableau aussi complet que possible des activités exécutées depuis la septième session de la Commission.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
I. SUITE DONNÉE AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE DOHA	3
A. Négociations commerciales	3
B. Analyse du commerce	9
II. ANALYSES DIRECTIVES ET ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, ET TRAVAUX SUR LES PRODUITS DE BASE, LES SERVICES ET LES LIENS ENTRE LE COMMERCE, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT	10
A. Produits de base	10
B. Commerce des services	15
C. Commerce, environnement et développement	18
D. Domaines divers	23

I. SUITE DONNÉE AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE DOHA

Dans les recommandations concertées qu'elle a adoptées à sa septième session, la Commission «demande à la CNUCED de poursuivre et d'intensifier, selon que de besoin, ses travaux et activités, en particulier dans le cadre de la suite donnée au programme de travail de Doha, en tenant compte des besoins spéciaux des pays les moins avancés. La Commission demande à nouveau au secrétariat de la CNUCED de suivre régulièrement les progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail de Doha du point de vue des questions de développement et, à leur demande, de fournir un appui fonctionnel aux divers organes de l'Organisation mondiale du commerce et aux membres»¹.

A. Négociations commerciales

1. *Mesures prises:* En 2003, le secrétariat a sans discontinuer fourni des services consultatifs, et une assistance technique, mené des activités et de renforcement des capacités et facilité la réalisation d'un consensus entre les gouvernements en ce qui concerne les négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres négociations commerciales internationales. Pour ce qui est des travaux intergouvernementaux, on peut citer comme élément marquant les débats de la cinquantième session du Conseil du commerce et du développement (6-17 octobre 2003) consacrés à la question intitulée «Examen des faits nouveaux et des questions se rapportant au programme de travail de l'après-Doha qui revêtent un intérêt particulier pour les pays en développement: résultats de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC». Le secrétariat a présenté une note technique (TD/B/50/8) dans laquelle il rend compte des résultats de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC et de la dimension développement en faisant notamment des suggestions sur les indicateurs de développement. Il a aidé le Conseil à faire le point sur les résultats de la Conférence de Cancún et ses incidences sur les négociations dans le cadre du programme de travail de Doha, sur la dimension développement et sur le système commercial multilatéral. Dans son résumé des débats (TD/50/L.7), le Président a présenté un aperçu des principales questions soulevées. Il a rendu compte des débats du Conseil à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

2. La demande lui en ayant été faite, le secrétariat a participé à plusieurs séances d'échange d'informations et exercices d'évaluation qui ont eu lieu à la suite de la Conférence de Cancún. Il a participé à titre d'observateur à cette conférence à laquelle le Secrétaire général de la CNUCED représentait le Secrétaire général de l'ONU. Des pays en développement et des groupes de pays en développement ont bénéficié en 2003, alors qu'ils se préparaient pour la Conférence de Cancún et recensaient et articulaient leurs centres d'intérêt dans le cadre du programme de travail de Doha, de conseils et d'un appui technique, notamment sous forme de rapports techniques sur ce programme et sur des préoccupations spécifiques en matière de développement. Ils ont notamment reçu un appui fonctionnel pour la réunion des Ministres du commerce des PMA à Dhaka (mai)², la réunion des Ministres du commerce de l'Union africaine

¹ Rapport de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base sur sa septième session (TD/B/EX(31)/4, TD/B/COM.1/58), par. 1.

² La CNUCED a présenté à la réunion un rapport intitulé «Développement sur les questions clefs du programme de travail de Doha» (LDC-II/2003/2, 20 mai 2003).

à Maurice (juin), la réunion des Ministres du commerce des États arabes à Beyrouth (juillet)³ et la réunion des Ministres du commerce des États ACP à Bruxelles (août). Le secrétariat fournit une assistance aux pays en développement sur le plan technique et sur le plan du renforcement des capacités, tant dans leurs capitales et régions qu'à Genève pour qu'ils puissent participer efficacement au programme de travail de Doha depuis son lancement en novembre 2001 et, de manière générale, mener à bien leurs activités concernant les accords de l'OMC.

3. En ce qui concerne les *pays africains*, la CNUCED a joué un rôle essentiel en aidant divers pays et groupes régionaux ainsi que le secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) à préparer la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC, à participer aux négociations et activités dans le cadre du programme de travail de Doha et à renforcer leurs capacités pour intervenir dans les négociations commerciales multilatérales et autres⁴.

La CNUCED a collaboré avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique aux préparatifs de la Conférence de Cancún en participant à la Réunion de réflexion de haut niveau des négociateurs commerciaux africains préparatoire à la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC et à la réunion des Ministres du commerce de l'Union africaine à Maurice (juin), qui a adopté une position commune sur la Conférence de Cancún. Elle a aussi contribué aux préparatifs ultérieurs du Groupe africain aux réunions de l'OMC et de l'Union africaine, en particulier l'atelier (Genève, août) sur les questions essentielles pour l'Afrique dans le contexte de la Conférence de Cancún, en s'appuyant sur la position commune adoptée par les Ministres à Maurice.

4. Des conseils techniques sur les préparatifs de la Conférence de Cancún et les négociations commerciales entre le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne ont été donnés lors de la Réunion ministérielle (Nairobi, mai) de réflexion de haut niveau du Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). La CNUCED a aussi donné des conseils pour un atelier du COMESA (Kampala, juillet) sur la rédaction d'un accord de services fondé sur l'AGCS. Elle a apporté son concours à un atelier organisé à l'intention des pays africains par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique pour examiner la question des négociations sur l'agriculture (Addis-Abeba, avril 2003)⁵. Elle a aussi contribué à la réunion d'experts du NEPAD sur l'accès aux marchés (Le Caire, mars-avril). La plupart de ces activités ont été appuyées au titre d'un programme régional financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et réalisées en collaboration avec l'Union africaine, la Commission économique des

³ La CNUCED a aussi présenté un rapport intitulé «Developments on Key Issues in the Doha Work Program: Arab Ministerial Meeting in Preparation for the WTO Fifth Ministerial Conference» (UNCTAD/DITC/TNCD/MISC/2003/5).

⁴ Pour plus de précisions voir «Review of Technical Cooperation Activities of UNCTAD: Report of the Secretary-General of UNCTAD» (TD/B/50/2/Add.1, TD/B/WP/163/Add.1, 11 août 2003).

⁵ Cet atelier est le deuxième organisé dans le cadre du programme régional du PNUD sur l'appui, après Doha, aux pays africains. Le premier, portant sur les services, avait été organisé par la CNUCED en septembre 2002 et le rapport intitulé «Workshop on Issues of Interest to African Countries in the WTO Services Negotiations: Trade Negotiations and Africa», Série n° 1 (UNCTAD/DITC/TNCD/2003/6) a été largement diffusé.

Nations Unies pour l'Afrique, le Consortium pour la recherche économique en Afrique, le Southern African Trade Research Network et le Réseau du tiers monde (Afrique).

5. La CNUCED a beaucoup contribué aux préparatifs des PMA pour la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC et au renforcement de leurs capacités en matière de négociations commerciales, y compris les négociations en vue de l'adhésion à l'Accord sur l'OMC. Dans ce contexte, la CNUCED a fourni un appui fonctionnel et technique pour la réunion de hauts fonctionnaires du commerce des PMA et la deuxième Réunion des Ministres du commerce des PMA (31 mai-2 juin). Cette dernière réunion a adopté la Déclaration de Dhaka contenant, d'une part, une déclaration politique mettant en relief les préoccupations des PMA et, d'autre part, des propositions de négociations embrassant tous les aspects du programme de Doha qui répondent pour l'essentiel à ces préoccupations. On a observé un accroissement de la participation et de l'engagement des PMA dans les négociations et les questions commerciales complexes et dans l'articulation de leurs priorités et préoccupations. Ceci est important non seulement pour faire en sorte que le processus de négociation se déroule à l'initiative et sous la direction des PMA, mais aussi pour constituer un bloc de négociation des PMA dans le cadre de l'OMC.

6. *Pays arabes*: La CNUCED a aidé les pays arabes dans leurs préparatifs pour la Conférence de Cancún. De concert avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), elle a organisé la réunion d'un groupe d'experts (22 et 23 juillet) et la Réunion ministérielle arabe (24 et 25 juillet). La Réunion ministérielle arabe a adopté une déclaration ministérielle mettant en relief les préoccupations des pays arabes et leurs propositions en matière de négociations. La CNUCED élabore un Programme arabe intégré conjoint d'assistance technique (JITAP) en coopération avec le Centre du commerce international (CCI) et l'OMC.

7. Le JITAP, exécuté conjointement par la CNUCED, l'OMC et le CCI, a fructueusement mené une phase pilote entre 1998 et 2002. Une deuxième phase a été décidée en décembre 2002 et lancée en février 2003 pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 2006. Seize pays africains bénéficieront de cette deuxième phase. Il s'agit des huit pays d'origine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Tunisie) pour une période de deux ans, aux fins du renforcement des capacités, et de huit nouveaux pays pour toute la durée du programme (Botswana, Cameroun, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Sénégal et Zambie). Pendant la première année de la phase II (2003), l'exécution du programme a consisté: a) à mettre au point des outils pour guider la réalisation des activités de renforcement des capacités; b) à créer un appareil institutionnel dans les pays⁶ et dans les trois organismes d'exécution pour contrôler et suivre l'exécution du programme; c) à fournir aux pays bénéficiaires une assistance technique pour les négociations relevant du programme de travail de Doha et pour leurs préparatifs de la Conférence de Cancún; d) à élaborer des projets nationaux par pays.

⁶ Dans le cadre de ce processus, le Coordonnateur du programme JITAP a effectué avec des représentants des trois organismes des missions sur le terrain (mai à juillet) dans tous les nouveaux pays et dans plusieurs des anciens pays.

8. *Aide aux États ACP*: Des services consultatifs ont été fournis et des documents techniques ont été présentés, sur demande, au Groupe des États ACP à Genève et à Bruxelles pour traiter les questions de développement découlant des négociations avec l'Union européenne sur les accords de partenariat économique et la dimension multilatérale de tels partenariats. Un rapport technique a été présenté aux réunions des hauts fonctionnaires et des Ministres du commerce des pays ACP⁷ (Bruxelles, juillet et août) où le Secrétaire général de la CNUCED a abordé avec les Ministres les questions qui les intéressent dans le contexte de la Conférence de Cancún et des négociations ACP-Union européenne. La CNUCED a mis à la disposition des ambassadeurs des pays ACP, pour deux séances d'orientation, des spécialistes chargés de les informer sur a) les stratégies et méthodes possibles pour préparer les négociations OMC et ACP-Union européenne sur l'agriculture, les services et les règles d'origine (Bruxelles, février) et b) le chemin critique vers l'intégration régionale et la libéralisation, l'intégration régionale et les accords de partenariat économique et l'appui à l'intégration régionale dans les pays ACP (Bruxelles, juillet).

9. *États des Caraïbes*: La CNUCED a continué à fournir des services consultatifs aux États des Caraïbes pour faciliter leur participation aux négociations commerciales OMC et ACP-Union européenne. Elle a participé à un atelier du Secrétariat du Commonwealth et du Mécanisme régional de négociation des Caraïbes (Bridgetown, avril et mai) visant à élaborer un projet de proposition à présenter aux Ministres du commerce des pays du CARIFORUM (Communauté des Caraïbes ou États du CARICOM plus la République dominicaine) sur la stratégie de négociation des pays du CARIFORUM dans la deuxième phase des négociations ACP-UE sur les accords de partenariat économique.

10. Lors de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, de pays donateurs et d'organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, tenue à Almaty (Kazakhstan, août), le secrétariat a contribué à l'établissement du rapport de la CNUCED intitulé «Amélioration des systèmes de transit et développement économique des pays en développement sans littoral et de transit: difficultés et perspectives» (UNCTAD/LDC/2003/8) et a présenté une note détaillée supplémentaire sur le commerce et les négociations commerciales⁸.

11. Au cours de la période 2002/2003, un certain nombre de grandes initiatives ont été prises dans le contexte des schémas des États-Unis, du Canada et du Japon au titre du Système généralisé de préférences (SGP) et d'autres législations ou régimes commerciaux pour assurer un meilleur accès au marché pour les produits de pays en développement, en particulier les PMA, ainsi que les pays de l'Afrique subsaharienne. La CNUCED a continué à fournir une aide dans ces domaines afin d'améliorer le taux d'utilisation des préférences par les pays bénéficiaires au titre d'arrangements multilatéraux (SGP) ou bilatéraux/régionaux. Les activités de coopération technique ont visé essentiellement à donner aux exportateurs et aux agents de l'État les compétences nécessaires pour régler les difficultés rencontrées dans l'utilisation du SGP,

⁷ «Developments on Key Issues in the Doha Work Program in relation to ACP States» (UNCTAD/DITC/TNCD/MISC/2003/3, 11 août 2003).

⁸ «Improving trade and development prospects of landlocked and transit developing countries» (UNCTAD/DITC/TNCD/2003/7).

une attention spéciale étant accordée à des points de détail concernant les règles d'origine applicables.

12. La CNUCED a continué à fournir une assistance technique à 16 pays accédant à l'Accord sur l'OMC, dont presque tous ceux qui sont des PMA. Dix de ces pays, qui sont des PMA, reçoivent une assistance technique au titre du Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED pour l'adhésion, alimenté par des fonds fournis par les Gouvernements du Royaume-Uni et de la Norvège. L'Algérie a reçu une assistance technique similaire grâce à des fonds du PNUD. L'assistance technique a comporté les éléments suivants: missions consultatives, formation d'agents de l'État en ce qui concerne les questions relatives à l'OMC, achat de matériel pour les technologies de l'information et fourniture de consultants pour aider les équipes de négociation dans des domaines précis. Dans de nombreux cas, la CNUCED a joué un rôle de chef de file en fournissant aux équipes de négociation des conseils techniques touchant à la fois le fond et les stratégies. Elle a par exemple aidé à établir des documents nouveaux ou révisés (notamment l'Aide-Mémoire sur le régime de commerce extérieur, document essentiel sur le processus d'adhésion) et à répondre aux questions écrites formulées par des membres de l'OMC. Ces efforts ont été vivement appréciés par les pays candidats, notamment le Cambodge et le Népal, qui ont tous les deux adhéré à l'Accord sur l'OMC à la Conférence de Cancún, devenant ainsi les deux seuls PMA à avoir adhéré à l'Accord depuis la création de l'OMC en 1995. Le secteur privé, y compris la société civile, a participé à nombre de ces activités de formation.

13. Au cours des dernières années, le téléenseignement est devenu un élément important pour le renforcement des capacités à l'échelle mondiale et a été utilisé comme outil complémentaire pour la tenue de séminaires. La CNUCED a récemment mis au point une stratégie pilote intégrant cette nouvelle technique dans ses cours de formation réguliers et ses activités d'assistance technique. Elle a intégré cette dimension dans la formation de négociateurs commerciaux et l'appui au renforcement des capacités institutionnelles des pays en développement dans le domaine des négociations commerciales. Par suite, un cours régional a été mis au point pour le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam à l'intention de fonctionnaires responsables du commerce qui participent aux négociations de l'OMC sur le commerce des services. La phase de téléenseignement a été complétée par un séminaire où les participants ont été réunis pour échanger des données d'expérience. Une deuxième phase du projet a maintenant été lancée avec l'organisation d'un cours de niveau intermédiaire sur le commerce de services à l'intention de ceux qui avaient déjà participé à la première phase. Le cours a aussi été étendu à quatre pays d'Afrique occidentale à l'intention de cadres subalternes.

14. Dans le cadre de l'appui aux *petits États insulaires en développement*, on peut citer les activités suivantes: a) cinq études détaillées concernant les effets du statut de petite île sur la capacité de ces États à profiter de la libéralisation agricole et des moyens d'action sur le plan multilatéral après les négociations d'Uruguay sur l'agriculture considérée dans la perspective desdits États; b) un forum sur les petits États insulaires et la libéralisation du commerce de produits agricoles pour présenter et examiner les conclusions des études. Ces études ainsi que les résultats du Forum ont été rassemblés dans un ouvrage intitulé «*Turning Losses into Gains: SIDS and Multilateral Trade Liberalization in Agriculture*» (UNCTAD/DITC/TNCD/2003/1).

15. Une initiative de renforcement des capacités à long terme a été lancée dans le cadre des activités touchant les négociations commerciales et la diplomatie commerciale: il s'agit de la

formation (stage) d'un membre de haut rang du personnel enseignant de l'Université de Campinas (São Paulo, Brésil) qui a adapté le programme du cours de la CNUCED sur les questions clefs du programme économique international (par. 166 du Plan d'action de Bangkok) en vue de l'organisation d'un nouveau cours de niveau universitaire supérieur sur la diplomatie économique internationale.

16. Les activités menées dans le domaine du règlement des différends relatifs au commerce international, aux investissements et à la propriété intellectuelle visent à renforcer les capacités des agents des secteurs public et privé afin d'encourager une participation plus active des pays en développement au système commercial multilatéral. Les cours sur le règlement des différends sont présentés sur un site Web dédié (<http://www.unctad.org/dispsett/course.htm>). En 2003, des ateliers régionaux sur le règlement des différends ont été organisés à l'intention de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Une formation interne a été dispensée à 12 jeunes diplômés de pays en développement et de pays développés et il a été fait appel à 70 cabinets juridiques ou juristes indépendants pour donner aux gouvernements des PMA des conseils sur les différends en matière de commerce et d'investissement.

17. La CNUCED a aussi organisé, en collaboration avec l'Agence suisse pour le commerce international, l'information et la coopération et avec la participation de l'OMC, un atelier sur les mesures antidumping. Plusieurs négociateurs (basés notamment à Genève ou dans des capitales) venant de pays développés et de pays en développement ont participé à cet atelier et ont eu l'occasion d'examiner leurs expériences nationales dans ce domaine. Le programme de formation de la CNUCED en matière de règlement des différends était responsable des aspects de l'atelier qui concernaient les différends relatifs au commerce, aux investissements et aux droits de propriété intellectuelle.

18. La CNUCED a aussi fourni une assistance technique à des pays en développement, y compris à des PMA au niveau national, en utilisant des ressources extrabudgétaires:

a) La CNUCED a fourni un appui pour la participation du Bangladesh aux négociations de l'OMC, notamment en organisant et en préparant la Réunion ministérielle des PMA à Dhaka en mai 2003. Les activités relatives aux négociations commerciales et à la diplomatie commerciale ont facilité l'élaboration et la mise au point finale d'un programme de recherche entrepris par deux groupes locaux de réflexion pour fournir des informations intéressantes directement des fonctionnaires du commerce du Bangladesh lors de la Réunion ministérielle des PMA et, ultérieurement lors de la Conférence de Cancún. La CNUCED met aussi l'accent sur la création de capacités institutionnelles nationales en formant des agents nationaux responsables du commerce venant du centre de liaison de l'OMC nouvellement créé au sein du Ministère du commerce. Ce centre de liaison aura la responsabilité générale des questions relatives à l'OMC au sein du Ministère;

b) Avec l'appui financier du PNUD, la CNUCED aide le Gouvernement de la République démocratique du Congo à revoir ses politiques commerciales et ses lois qui doivent être adaptées en fonction du système de droits et obligations défini par l'OMC. Une mission d'enquête a eu lieu à Kinshasa en juillet 2002, suivie par un atelier tenu en octobre 2003 pour valider les conclusions et recommandations du rapport établi par la CNUCED;

c) La CNUCED a continué à fournir une assistance technique à l'Inde dans le cadre d'un projet quinquennal relatif aux stratégies et à la préparation de l'Inde dans le contexte du commerce et de la mondialisation, financé par le Département de développement international du Royaume-Uni et ayant deux objectifs principaux: i) il aidera les négociateurs commerciaux, décideurs et autres parties prenantes de l'Inde à comprendre la dimension développement des principales questions commerciales, tout particulièrement celles qui ont un rapport avec le programme actuel de l'OMC; ii) il renforcera les ressources humaines et les capacités institutionnelles de l'Inde pour l'analyse des questions touchant la mondialisation et facilitera l'établissement d'un cadre politique propice à un processus de mondialisation plus équitable. Plusieurs activités nationales et régionales ont été menées à bien en 2003, en Inde et à Genève, dans divers domaines des négociations commerciales. Le projet est exécuté avec la coopération de trois institutions: le Ministère indien du commerce et de l'industrie, le Département du développement international du Royaume-Uni et la CNUCED;

d) Un appui a été fourni au Viet Nam dans le cadre des activités de la CNUCED relatives à la diplomatie commerciale et du projet de renforcement des capacités en matière commerciale financé par le PNUD. L'objectif est de former des formateurs dans le domaine des négociations commerciales afin de renforcer l'objectif à long terme de renforcement des capacités au Viet Nam. L'assistance fournie a porté surtout sur les *besoins après l'adhésion* et sur les besoins spécifiques des institutions de formation du pays.

B. Analyse du commerce

19. Les travaux d'amélioration du logiciel World Integrated Trade Solution (WITS) de la CNUCED et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ont été poursuivis. Des analyses du commerce international ont porté sur des questions intéressant directement les négociations commerciales multilatérales. Leurs conclusions ont été utilisées pour des activités d'assistance technique, notamment pour l'élaboration des politiques commerciales et pour les négociations commerciales multilatérales. Le système de bases de données et de recherche TRAINS a été tenu à jour et amélioré. Il a permis au secrétariat d'établir des tableaux et fichiers statistiques et analytiques sur mesure et de les communiquer à un certain nombre de pays.

20. Le modèle ATPSM (Agricultural Trade Policy Simulation), mis au point par la CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a été largement diffusé sur CD-ROM et sur le site Web de la CNUCED en tant qu'outil conçu pour aider les décideurs à analyser les politiques agricoles, notamment lors des négociations de l'OMC. Des négociateurs ont été formés à Genève et dans un certain nombre de pays en développement pour utiliser le système. De nouvelles améliorations du système de modélisation sont en cours.

21. Les deux instruments ont été largement utilisés pour aider des pays en développement, des délégations et des négociateurs à évaluer les incidences de diverses propositions sur l'accès au marché non agricole et sur les négociations relatives à l'agriculture qui ont fait l'objet d'examen lors des négociations de Doha, dans les capitales et à l'échelle régionale.

II. ANALYSES DIRECTIVES ET ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, ET TRAVAUX SUR LES PRODUITS DE BASE, LES SERVICES ET LES LIENS ENTRE LE COMMERCE, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

A. Produits de base

À sa septième session, la Commission a noté que «la CNUCED devrait aussi poursuivre ses analyses directives et ses activités de renforcement des capacités, et entreprendre des travaux sur les produits de base comme indiqué ci-après»:

Analyser et évaluer les incidences des éventuels résultats de négociations multilatérales et d'arrangements préférentiels, en particulier pour ce qui est des effets sur la compétitivité des produits de base produits et commercialisés sur les marchés internationaux par les pays en développement.

22. *Mesures prises:* La CNUCED a continué d'apporter son concours aux délibérations sur la Décision de Marrakech concernant le financement des importations de produits alimentaires. Avec l'appui financier de la FAO, une étude a été consacrée aux pratiques et problèmes actuels de financement de ces produits et au fonctionnement éventuel d'un nouveau mécanisme international favorable au jeu du marché pour financer l'importation de denrées. Des séminaires sur cette question ont été organisés à Genève et à l'occasion de la Conférence de Cancún. La CNUCED entend continuer de concourir à la recherche d'un mécanisme efficace et durable pour donner effet à la Décision de Marrakech.

23. La CNUCED a élaboré un chapitre sur la coopération régionale en Amérique latine pour la publication *Sugar Trading Manual (2003)*. Une étude sur les incidences de l'initiative «Tout sauf les armes» sur les exportations de sucre des PMA sera envoyée à la publication début 2004.

24. Une étude intitulée *Agricultural Domestic Support under the Uruguay Round Agreement on Agriculture with Particular Reference to the Blue Box (DITC/COM/2003/6)* a été publiée.

25. Des documents ont été établis et un cours de formation dispensé sur le thème «Les principaux enjeux de l'ordre du jour économique international: Agriculture et produits de base» (août 2003, Centre de Turin) en application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok.

26. Des pays en développement exportateurs de produits de base ont bénéficié d'une assistance et d'un appui de politique générale dans le cadre de diverses activités et réunions extérieures, parmi lesquelles: le Forum international «Pour une participation efficace des pays ACP aux négociations sur le commerce des produits agricoles: le rôle de l'information et de la communication» (Bruxelles, novembre 2002); la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement en Europe (Paris, mai 2003); le Forum du réseau européen sur le commerce des produits agricoles et le développement (Paris, juillet 2003); et le quatrième Sommet économique international de la CEI (Londres, juin 2003).

27. La réunion d'experts sur les conditions d'entrée influant sur la compétitivité et les exportations des biens et services des pays en développement: les grands réseaux de distribution, compte tenu des besoins particuliers des PMA, pour laquelle une note avait été établie par le secrétariat (TD/B/COM.1/EM.23/2), s'est tenue du 26 au 28 novembre 2003.

28. La CNUCED a fourni un appui de politique générale aux pays en développement et aux pays en transition dans le cadre de leurs activités relatives aux produits de base à l'OMC ou de leur processus d'adhésion.

Analyser la répartition de la valeur ajoutée le long de la chaîne d'approvisionnement de certains produits de base présentant un intérêt à l'exportation pour les pays en développement, le cas échéant en coopération avec d'autres organisations internationales et régionales compétentes, et déterminer les politiques qui permettraient d'accroître la valeur ajoutée retenue dans ces pays.

29. *Mesures prises:* La CNUCED a poursuivi ses travaux sur le commerce et le financement du pétrole en Afrique en vue d'aider les pays africains à mieux tirer profit de leur secteur pétrolier ou à rendre leur dépendance à l'égard des importations de produits pétroliers moins coûteuse et plus facile à gérer. Le Gouvernement angolais a accueilli à Luanda la septième Conférence africaine sur le commerce et le financement dans les secteurs pétrolier et gazier organisée par la CNUCED. Le compte rendu intégral des travaux de cette conférence a été publié sous la forme d'un CD-ROM. Le Gouvernement marocain accueillera la huitième Conférence à Marrakech en avril 2004. Une conférence internationale sur le pétrole et le développement sera également organisée au Soudan en août 2004.

30. Concernant l'accroissement de la valeur ajoutée découlant des produits de base qui est retenue dans les pays en développement, la CNUCED a intensifié ses travaux relatifs aux services d'exploitation des gisements de pétrole en Afrique. Un manuel et un ensemble de principes d'action sur ce sujet sont prévus pour 2004, de même qu'une conférence au Nigéria en avril 2004.

31. Un ouvrage intitulé *Organic Fruits and Vegetables from the Tropics: Market, Certification and Production Information for Producers and International Trading Companies* a été publié (UNCTAD/DITC/COM/2003/2).

32. L'étude *World Commodity Survey 2003-2004* (ISBN 92-1-101049-7) a été réalisée et publiée en coopération avec CYCLOPE et avec l'appui du Gouvernement français. Cette publication examine les facteurs mondiaux influant sur les marchés de produits de base qu'il s'agisse des métaux, des produits agricoles ou de l'énergie. Elle analyse également les principales tendances observées dans ce secteur, l'évolution du marché pétrolier, le rôle de l'État et l'instabilité des marchés face à l'émergence de nouveaux risques.

33. Le manuel publié sous le titre *Handbook of World Mineral Trade Statistics, 1995-2000* (ISBN 92-1-112548-0) présente des données complètes et à jour aux niveaux mondial, régional et national concernant le commerce international des principaux minéraux autres que les combustibles et des principaux métaux, de la forme primaire à la forme semi-transformée.

34. Dans le cadre d'une coopération CNUCED/Fonds commun pour les produits de base/FAO, l'*Annuaire des produits de base 2003* a été publié (ISBN 92-1-012050-7) après un intervalle de huit ans. Cette publication en deux volumes présente des données ventilées aux niveaux mondial, régional et national concernant la production, le commerce et la consommation de certains produits primaires agricoles, minéraux, minerais et métaux.

35. Des études analytiques ont été publiées dans les domaines suivants:

- Coût des transports et des services logistiques (UNCTAD/DITC/COM/2003/5);
- Principaux faits nouveaux et tendances récentes concernant les structures de commercialisation de la banane au niveau international (UNCTAD/DITC/COM/2003/1);
- Questions relatives aux produits de base, notamment l'instabilité des prix de ces produits et la dégradation des termes de l'échange, ainsi que l'incidence de ces facteurs sur les efforts de développement des pays en développement tributaires des produits de base (TD/B/50/CRP.3);
- La bataille des chaînes d'approvisionnement des supermarchés en Afrique subsaharienne: enjeux et perspectives pour les fournisseurs de produits agroalimentaires (UNCTAD/DITC/COM/MISC/2003/5).

Des documents sur les thèmes ci-après sont en cours d'élaboration:

- Intégration des petits horticulteurs subsahariens dans la chaîne de valeur ajoutée;
- Analyse de la chaîne de valeur ajoutée et stratégies de pénétration des marchés dans le secteur alimentaire.

36. La CNUCED continue de produire deux rapports annuels sur le minerai de fer, *The Iron Ore Market* et *Iron Ore Statistics*, qui contiennent des renseignements à jour, précis et détaillés sur l'évolution du marché mondial du minerai de fer, notamment des données statistiques et des analyses.

Analyser les possibilités et les incidences d'une diversification du secteur des produits de base dans les pays en développement, déterminer les systèmes de soutien au niveau local qui font défaut et proposer des moyens de remédier à ces carences.

37. *Mesures prises:* La CNUCED a poursuivi ses travaux de renforcement des institutions et des capacités concernant le financement des produits de base, qui représente un important goulet d'étranglement pour le développement de ce secteur dans de nombreux pays et restreint fortement la compétitivité des producteurs, transformateurs et négociants des pays en développement. Une conférence régionale a été organisée en Malaisie et des cours de formation ont été dispensés en Afrique du Sud, en Arménie, à Cuba, en Inde et en Tunisie. D'autres sont prévus pour 2004. Les documents pédagogiques détaillés de la CNUCED sur le financement des produits de base ont été encore approfondis. Une note donnant un aperçu des pratiques

frauduleuses liées au financement des produits de base a été publiée en 2003 et un ouvrage consacré au financement structuré du secteur pétrolier en Afrique paraîtra en 2004.

38. La CNUCED a poursuivi ses travaux sur des moyens novateurs de financement des projets de développement du secteur des produits de base. Un document sur le financement des produits horticoles aux fins de l'expansion des exportations non traditionnelles en Afrique (UNCTAD/DITC/COM/2003/4) a été publié en 2003, et plusieurs autres documents sur les solutions financières permettant de valoriser les produits de base sont envisagés pour 2004.

39. La création de nouvelles bourses de commerce locales et régionales est également un domaine dans lequel la CNUCED a activement concouru à la mise en place de systèmes d'appui locaux visant à développer le secteur des produits de base. En 2003, elle a fourni des avis et une assistance technique à des initiatives lancées dans les pays de l'Union africaine, en Afrique australe, dans la Fédération de Russie, en Inde, en Indonésie, en Iran, en Roumanie, à Sri Lanka et en Ukraine. Les travaux menés en Inde en sont à un stade avancé. Les nouvelles bourses de marchandises introduites à la suite des travaux de la CNUCED ont réalisé en 2003 un chiffre d'affaires supérieur à 30 milliards de dollars. Un document analysant l'expérience des bourses électroniques dans le secteur énergétique et leur incidence pour les pays en développement devrait être élaboré en 2004.

40. Si des ressources extrabudgétaires suffisantes sont disponibles, les travaux prévus pour 2004 comprendront des études de faisabilité et des plans d'exploitation en vue de la création d'une entreprise panafricaine de gestion des garanties et d'une bourse de commerce panafricaine, qui pourraient toutes deux constituer un important vecteur pour le développement et l'intégration du secteur des produits de base en Afrique.

41. La CNUCED a poursuivi la série d'ateliers organisés dans le cadre du projet financé par le Compte pour le développement de l'ONU concernant le renforcement des capacités en matière de diversification et de développement fondé sur les produits de base. Les divers rapports établis à cet effet peuvent être consultés sur le site Web du Service des produits de base. Des ateliers nationaux de suivi pour les pays insulaires du Pacifique et les pays asiatiques (concernant respectivement la transformation du bois de cocotier en produits de qualité et à valeur ajoutée dans certains pays insulaires du Pacifique et l'expérience de la Mongolie en matière de diversification des secteurs de l'agriculture et des ressources minérales, de commerce international et de développement) sont prévus pour fin 2003 et début 2004. Ce projet devant s'achever au début de 2004, les résultats obtenus seront mis à profit pour poursuivre les activités d'assistance technique à la diversification axées sur des enjeux d'ordre national.

42. Depuis 2000, la CNUCED poursuit également un autre projet relevant du Compte pour le développement, axé sur le renforcement des capacités et la mise en place de réseaux pour des politiques de développement durable reposant sur les ressources. Les activités entreprises au titre de ce projet, qui s'achèvera fin 2003, ont été centrées sur l'Afrique et l'Amérique latine. En Afrique, on a mis l'accent sur les moyens d'étayer les initiatives macroéconomiques propres à favoriser la stabilité, notamment les mécanismes de gestion à long terme des recettes provenant des ressources. Des documents didactiques ont été élaborés et un réseau africain des industries extractives doit être mis en place à l'appui du partenariat établi dans ce secteur dans le cadre du NEPAD. En Amérique latine, les activités ont été centrées sur les collectivités locales en vue d'appuyer les politiques de décentralisation des gouvernements nationaux. Des documents

didactiques ont été produits à l'intention des collectivités locales, et un réseau latino-américain disposant d'un site Web (<http://biblioteca.Unmsm.Edu.pe/redlieds>) est désormais consacré aux ressources minérales et aux questions connexes de développement durable.

43. Des activités de coopération technique ont été exécutées en Indonésie et au Pérou pour permettre aux communautés locales de mieux tirer parti des industries extractives et contribuer à diversifier l'économie des zones où de telles industries ont une importance prépondérante. La coopération avec le Chili a porté essentiellement sur l'organisation d'une conférence internationale sur la fiscalité minière et la gestion des finances publiques.

Étudier la faisabilité de diverses options en vue de corriger les déséquilibres sur les marchés de produits de base, et leurs incidences négatives sur le développement et les groupes sociaux défavorisés.

44. *Mesures prises:* La CNUCED, avec le concours de l'Institut international du développement durable (IIDD), a poursuivi les travaux sur le projet CNUCED/IIDD d'initiative relative au développement durable du secteur du café, le principal objectif étant de conférer à la production et au commerce de produits de base un caractère durable sur le plan social, environnemental et économique en élaborant au niveau mondial des stratégies multipartites fondées sur le marché en vue d'adopter des mesures sectorielles. Le premier atelier multipartite de réflexion, organisé en février 2003 à Genève, a offert aux secteurs public et privé et à la société civile une occasion de définir des stratégies durables concrètes et un ordre du jour pour des travaux de recherche sur le café. Les premiers résultats de l'initiative relative au secteur du café ont été mis à profit dans le rapport de la Banque mondiale *The State of Sustainable Coffee: A Study of Twelve Major Markets* (octobre 2003). Une conférence sur la viabilité à long terme du secteur du café et les possibilités de coopération internationale dans ce domaine doit se tenir les 8 et 9 décembre 2003, et des documents de travail ont été établis à cet effet.

45. La CNUCED a continué de fournir aux importateurs africains des avis de politique générale concernant la gestion des risques liés au prix du pétrole. Un document directif sur ce sujet, contenant des indications sur la façon de mettre en place un programme efficace de gestion des risques, sera publié en 2004.

46. Les travaux de mise au point du portail électronique international Infocomm (www.unctad.org/infocomm) se sont poursuivis. Ce portail présente en anglais, en espagnol et en français des renseignements tant quantitatifs que qualitatifs sur les produits de base. Il porte actuellement sur 20 produits, et 20 autres y seront ajoutés d'ici à mai 2004. En 2004, les sites correspondants seront reliés à la base de données statistiques de la CNUCED sur les produits de base. La CNUCED est également responsable d'un site Web géré en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui contient des documents de recherche et des informations sur des questions de politique générale concernant les ressources minérales (www.natural-ressources.org): les principaux documents ont été rassemblés sous la forme d'un CD-ROM qui vient d'être publié. Avec le concours du PNUE, du Conseil international des industries extractives et des métaux et du Department for International Development du Royaume-Uni, la CNUCED met actuellement en place un site Web sur les bonnes pratiques dans le secteur des industries extractives.

Continuer d'aider les pays en développement à élaborer des politiques pour la diversification de leurs exportations et l'accroissement de leur compétitivité.

47. *Mesures prises:* Dans le cadre des préparatifs du débat de haut niveau du Conseil économique et social, une table ronde sur les produits de base, les marchés et le développement rural a été organisée en avril 2003. Le secrétariat du Conseil économique et social a publié, sous la forme d'un CD-ROM, les communications présentées à cette occasion.

48. Outre l'aide accordée aux intervenants du secteur des produits de base pour leur permettre d'améliorer leurs résultats et de mettre en place de nouvelles structures d'appui, la CNUCED a également apporté son concours aux gouvernements pour élaborer des politiques visant à créer un environnement propice aux initiatives du secteur privé. Elle a par exemple fourni une assistance dans le secteur des bourses de marchandises et du financement sur récépissé d'entrepôt en Inde, en Indonésie et à Sri Lanka. La CNUCED a également aidé la Commission africaine de l'énergie, nouvel organe de l'Union africaine chargé d'encourager le développement et l'intégration du secteur de l'énergie en Afrique.

La Commission invite les États membres à soutenir les travaux de la CNUCED sur les produits de base et leurs applications dans les pays en développement, en fournissant des ressources extrabudgétaires pour un élargissement des activités de recherche, des activités dans les pays et des activités de coopération technique.

49. *Mesures prises:* À la réunion de personnalités sur les questions relatives aux produits de base qui s'est tenue à Genève les 22 et 23 septembre 2003, les participants ont approuvé un ensemble de recommandations qui a été publié dans le rapport de cette réunion (TD/B/50/11), examiné à la réunion du Conseil et communiqué à l'Assemblée générale pour examen par la Deuxième Commission en novembre 2003, à la suite de consultations du Président de l'Assemblée générale sur la question. Neuf notes d'information générale avaient été établies pour la réunion. Sous réserve de la décision de l'Assemblée générale, et si les ressources disponibles le permettent, la CNUCED prévoit de donner suite aux recommandations de la réunion jusqu'à la onzième session de la Conférence et d'étudier les possibilités de partenariat dans le secteur des produits de base.

50. En 2003, les seules ressources extrabudgétaires fournies par les États membres à l'appui des travaux de la CNUCED relatifs aux produits de base sont venues des Gouvernements français (pour le site Web Infocomm et les activités connexes) et italien (pour la réunion de personnalités sur les questions relatives aux produits de base). D'autres activités d'assistance technique ont été financées par le Compte pour le développement de l'ONU (pour les deux projets mentionnés plus haut, qui prendront fin l'un et l'autre au début de 2004), les gouvernements bénéficiaires, d'autres organisations internationales (Banque africaine d'import-export, Fonds commun pour les produits de base, FAO, Banque mondiale) et des apports du secteur privé.

B. Commerce des services

À sa septième session, la Commission a noté que «la CNUCED devrait poursuivre ses analyses directives et ses activités de renforcement des capacités, et entreprendre des travaux sur les services comme indiqué ci-après»:

Évaluer les secteurs de services dans les pays en développement, et poursuivre l'amélioration des statistiques et des données sur la production et le commerce des services.

51. *Mesures prises:* La CNUCED prépare une méthodologie d'évaluation de l'impact de la libéralisation du commerce des services. Cette initiative est soutenue par un financement du Ministère allemand de la coopération. Un instrument d'évaluation de l'impact de la libéralisation du secteur du tourisme sur les pays bénéficiaires du JITAP est en cours d'élaboration.

52. La CNUCED a participé aux réunions suivantes et y a apporté sa contribution: consultations interinstitutions sur les statistiques du commerce des services; réunion d'experts sur les questions relatives au mode 4, organisée conjointement avec la Division de statistique de l'ONU; première réunion du sous-groupe technique créé dans le cadre de l'Équipe spéciale interinstitutions sur le mode 4. La CNUCED identifiera les pays intéressés afin d'établir, avec la Division, une compilation de statistiques sur le commerce des services.

Réaliser des études sectorielles en vue de déterminer les possibilités d'exportation dans des secteurs intéressant les pays en développement, une attention particulière devant être accordée aux incidences de la libéralisation et de la privatisation sur l'accès aux services essentiels. L'analyse devrait également porter sur des questions intersectorielles telles que la réglementation intérieure, les mécanismes de sauvegarde d'urgence et les subventions.

53. *Mesures prises:* La CNUCED a effectué des études sur les subventions, les mécanismes de sauvegarde d'urgence et les services de distribution. Ces études font actuellement l'objet d'une révision interne et il est prévu de tenir, avant qu'elles ne soient achevées, des réunions techniques avec les délégations intéressées.

54. La CNUCED a poursuivi ses travaux sur les rapports entre commerce, énergie et développement. Ses travaux analytiques et publications les plus récents sont les suivants:

- *Managing «Request-Offer» Negotiations under the GATS: The Case of Energy Services* (UNCTAD/DITC/TNCD/2003/5);
- *Energy and Environmental Services: Negotiating Objectives and Development Priorities* (UNCTAD/DITC/TNCD/2003/3).

55. En collaboration avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la CNUCED a organisé des études et ateliers conjoints consacrés aux questions dont s'occupe l'OMC et à leurs incidences pour les pays en développement exportateurs de pétrole, en général, et pour les pays membres de l'OPEP, en particulier. Deux de ces études ont été menées à bien en juillet 2003. Il s'agit d'*Oil and Gas Services: International Trade and Development Implications* et d'*Implications, Including for Development, of the Interface Between Environment and Trade Policies for Oil Exporting Countries*. L'OCDE et la CNUCED mènent ensemble un projet visant à aider les membres de l'OMC, en particulier les pays en développement, à contribuer au bon déroulement de la phase «demandes-offres» des négociations relevant de l'AGCS dans quatre secteurs de services (assurance, énergie, construction et services périodiques).

Définir et analyser des modalités et des mesures spécifiques pour la mise en œuvre effective de l'article IV dans le contexte des négociations relevant de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

56. *Mesures prises:* Les documents établis par la CNUCED en vue des séminaires régionaux préparatoires de la Conférence de Cancún ont fourni un aperçu général de l'état des négociations et une analyse des propositions tendant à la mise en œuvre effective de l'article IV de l'AGCS.

57. La CNUCED a prêté son concours à un certain nombre de délégations de pays en développement en ce qui concerne les négociations «demandes-offres» actuellement menées aux termes de l'article XIX de l'AGCS et les travaux entrepris au sein des divers organes subsidiaires du Conseil du commerce des services.

Analyser les moyens de faciliter les exportations de services à forte intensité de main-d'œuvre par le biais d'engagements supplémentaires concernant le mouvement de personnes physiques-mode 4 de l'AGCS.

58. *Mesures prises:* La Réunion d'experts sur les questions d'accès aux marchés relatives au mode 4 (Mouvement de personnes physiques pour la prestation de services) et l'application effective de l'article IV a été axée sur les différentes modalités et approches permettant de libéraliser le mode 4 afin d'assurer un bien-être qui profite à la fois aux pays développés et aux pays en développement. Le document de fond (TD/B/COM.1/EM.22/2) établi par la CNUCED et les résultats de la Réunion ainsi que les communications présentées par les experts portent sur de nombreux aspects du cadre politique et réglementaire à établir aux niveaux national et international pour assurer une circulation plus libre des personnes physiques et la mise en œuvre de l'article IV de l'AGCS.

Fournir une assistance aux pays en développement pour le renforcement de leurs capacités de négociation dans les négociations multilatérales et régionales, en particulier pour l'élaboration des listes d'offres et de demandes dans les négociations relevant de l'AGCS.

59. *Mesures prises:* Les délégations basées à Genève ont bénéficié d'une assistance. La CNUCED a organisé deux réunions, l'une à l'intention du Groupe africain et l'autre à celle des pays en développement, ainsi que des missions et séminaires techniques visant à faciliter le processus d'élaboration des listes d'offres et de demandes des pays africains suivants: Kenya, Malawi, Maurice, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Un séminaire régional a été organisé à Managua et une assistance technique fournie à El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua. Un séminaire régional a été organisé à l'intention des États membres de la Communauté andine et un appui en matière d'orientation générale a été fourni à la Bolivie, à la Colombie, à l'Équateur, au Pérou et à la République dominicaine. La CNUCED a également participé à des séminaires régionaux organisés par la Communauté de développement de l'Afrique australe, la CESAIO et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour aider à la préparation des offres initiales. Une assistance a aussi été fournie aux PMA en tant que groupe.

C. Commerce, environnement et développement

À sa septième session, la Commission a noté que «la CNUCED devrait en outre poursuivre ses analyses directives et ses activités de renforcement des capacités pour ce qui est des liens entre le commerce, l'environnement et le développement, et [qu'] elle devrait en particulier»:

Étudier la possibilité de créer – en tant qu'activité de projet – un groupe consultatif sur les prescriptions environnementales et le commerce international, dont les travaux seraient étroitement coordonnés avec les initiatives et les travaux pertinents d'autres organes et auxquels le secteur privé serait associé.

60. *Mesures prises:* Le secrétariat a rédigé une note de réflexion qui a été distribuée officiellement à la septième session de la Commission et conçu une proposition de financement en vue d'établir s'il serait possible de créer une équipe consultative spéciale dont l'activité reposerait sur des projets. Le Gouvernement néerlandais a fourni un premier apport de fonds pour engager des travaux exploratoires. Des progrès ont été accomplis dans le sens d'une détermination des objectifs et des questions à étudier ainsi que des partenaires à associer à ces travaux exploratoires.

61. Il sera procédé aux études ci-après:

- Une étude sectorielle axée sur les meilleures pratiques en matière d'établissement de normes et règlements environnementaux/sanitaires influant sur les échanges commerciaux de deux ou trois pays développés, l'accent étant mis en particulier sur les consultations préalables à la définition de ces normes et sur la participation d'exportateurs de pays en développement;
- Une étude consacrée aux effets sur le commerce et la production de normes nationales et de normes établies par le secteur privé en ce qui concerne l'agriculture biologique (la CNUCED effectue actuellement une étude dans le cadre de l'Équipe spéciale CNUCED/FAO/IFOAM (Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique) centrée sur l'harmonisation et l'équivalence des normes dans l'agriculture biologique);
- Un rapport de synthèse sur les enseignements tirés des monographies sectorielles de pays réalisées dans le cadre du programme financé par l'Agence britannique de développement international et visant à améliorer les capacités en matière d'élaboration des politiques et de négociation sur des questions commerciales et environnementales clefs⁹;
- Une étude du profil que pourrait revêtir un mécanisme international apparenté à un centre d'échange d'informations sur les prescriptions environnementales et sanitaires adoptées à titre facultatif et sur les synergies qui pourraient exister entre celui-ci et les bases de données comparables, publiques et privées, déjà constituées.

⁹ Les monographies de pays portent sur trois secteurs (cuir et chaussures, produits de l'horticulture et électronique) de six pays asiatiques (Bangladesh, Cambodge, Chine, Philippines, Thaïlande et Viet Nam).

Ces études nourriront les travaux d'un atelier qui se tiendra en mars ou avril 2004 à Rio de Janeiro, atelier préparatoire à la onzième session de la CNUCED.

Promouvoir les travaux de l'Équipe spéciale CNUCED/FAO/IFOAM (Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique) sur l'harmonisation et l'équivalence des normes dans l'agriculture biologique en tant que suite concrète donnée aux recommandations de la Commission à sa sixième session.

62. *Mesures prises:* L'Équipe spéciale internationale sur l'harmonisation et l'équivalence des normes dans l'agriculture biologique est un organe à composition non limitée qui favorise le dialogue entre les institutions publiques et privées s'occupant d'activités commerciales et réglementaires dans le secteur de l'agriculture biologique. L'objectif en est de faciliter les échanges internationaux de produits agricoles biologiques et de faciliter l'accès des pays en développement aux marchés internationaux. Cette initiative conjointe de la FAO, de l'IFOAM et de la CNUCED a été lancée à Nuremberg (Allemagne), le 18 février 2003.

63. En prévision de la deuxième session de l'Équipe spéciale (Genève, 20-21 octobre 2003), il a été établi quatre documents de discussion/d'information sur les sujets ci-après:

- Vue générale de l'état actuel des normes et systèmes d'évaluation de la conformité;
- Impact sur la production et le commerce de produits biologiques des systèmes de garantie biologique;
- Gamme de mécanismes internationaux en matière d'harmonisation et de transparence;
- Modèles et mécanismes d'équivalence et de reconnaissance mutuelle existant dans d'autres secteurs et enseignements tirés du fonctionnement des systèmes de garantie biologique.

64. À la troisième réunion, qui doit se tenir à Bruxelles en avril 2004, seront passés en revue le texte révisé des documents mentionnés ci-dessus, ainsi que deux autres études, consacrées l'une a) aux approches concrètes, à court et à long terme, permettant de rendre effectives les normes d'harmonisation et d'équivalence dans l'agriculture biologique, et l'autre b) à la relation entre les systèmes existants de garantie biologique et l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce. De plus amples informations sont disponibles sur le site Web de l'Équipe spéciale (www.unctad.org/trade_env/itf-organic)¹⁰.

Faciliter l'accès à des services de conseil scientifique et technique sur des questions concernant les mesures environnementales, les mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que les incidences et les applications des nouvelles technologies, en particulier dans le contexte de l'Initiative de la CNUCED en matière de diplomatie de la science et de la technologie.

¹⁰ La monographie intitulée *The Organic Guarantee System: The Need and Strategy for Harmonisation and Equivalence*, établie sous la direction de Christina Westermayer et Bernward Geier, a été publiée en février 2003 par l'IFOAM, en coopération avec la FAO et la CNUCED, et peut être consultée sur le site Web de l'ITF.

65. Les questions évoquées dans le document officiel concernant le rôle de la science dans l'évolution des règles commerciales, document distribué à la septième session de la Commission, ont été développées dans un article en voie de publication dans le deuxième numéro de 2003 de l'*International Journal of Technology and Globalization*.

66. Des textes ont été rédigés en vue de la publication par la CNUCED, en 2003, de *Science and Technology Diplomacy: Concepts and Elements of a Work Programme* (UNCTAD/ITE/TEB, Misc.5); ils concernent notamment les sections 2.1.2 (biotechnologie et commerce) et 2.1.3 (gestion des risques technologiques, accès aux marchés et élaboration de normes). Des préparatifs sont en cours pour la tenue d'un forum consacré à la biotechnologie et au commerce, où seront traitées des questions se rapportant aux effets que pourrait avoir le régime de sécurité biologique sur la biotechnologie dans les pays en développement et sur les flux de produits et de processus biotechniques dans le monde, sur les politiques biotechniques des pays en développement, sur les types de risques et les formes d'incertitude – par exemple en ce qui concerne l'environnement, la santé, la chaîne alimentaire – et sur les moyens de gérer ces risques dans le cadre de la politique commerciale et des négociations commerciales multilatérales.

Intensifier les travaux réalisés par l'Équipe spéciale PNUE/CNUCED sur le renforcement des capacités, ainsi que les projets visant à améliorer les capacités en matière d'élaboration des politiques et de négociation sur des questions importantes concernant le commerce et l'environnement, après la Conférence de Doha.

67. *Mesures prises:* Les secrétariats de la CNUCED et du PNUE ont poursuivi les activités prévues dans le cadre de l'Équipe spéciale sur le renforcement des capacités concernant le commerce, l'environnement et le développement. La deuxième phase des travaux de l'Équipe spéciale PNUE-CNUCED a été lancée au Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, 2002). Les travaux effectués dans ce cadre seront encore renforcés en 2004-2006 grâce à la contribution financière au Fonds d'affectation spéciale de l'Équipe (géré par le PNUE) dont la Commission européenne a annoncé le versement au Sommet de Johannesburg¹¹. Priorité sera donnée aux activités de renforcement des capacités des pays africains.

68. Les deux secrétariats ont organisé des ateliers régionaux de l'Équipe spéciale qui se sont tenus immédiatement après les séminaires régionaux sur le commerce et l'environnement de l'OMC. Des ateliers ont eu lieu en 2003 au Cap (Afrique du Sud) à l'intention des pays anglophones d'Afrique (mai) et à Kingston (Jamaïque) pour les États membres du CARICOM. Un atelier national s'est tenu à Luanda (Angola), en mai 2003, pour le lancement d'une composante de l'Équipe spéciale PNUE-CNUCED intéressant les pays africains de langue portugaise.

69. Dans le cadre de ses activités de coopération technique et de renforcement des capacités, la CNUCED a commencé à exécuter deux programmes régionaux de travail se rattachant au projet

¹¹ La contribution de la Commission européenne s'élèvera à 1,2 million d'euros. *Trade-Related Technical Assistance (TRTA) and Capacity Building in the Field of Trade and Environment*, par. 33 de la communication des Communautés européennes. Document du 5 septembre 2003, publié sous la cote WT/CTE/W/231.

de renforcement des capacités d'orientation et de négociation concernant les grandes questions de commerce et d'environnement que finance l'Agence britannique de développement international. Le programme régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes (Costa Rica, Cuba, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine) porte sur: a) les biens et services environnementaux, et b) les prescriptions environnementales en matière de marchés d'exportation et d'accès aux marchés des produits agricoles, y compris l'ouverture de perspectives commerciales pour les produits biologiques. Le programme régional pour les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est (Bangladesh, Cambodge, Chine, Philippines, Thaïlande et Viet Nam) est centré sur les prescriptions environnementales, l'accès aux marchés et la compétitivité des exportations dans trois secteurs: cuir et chaussures, horticulture et électronique.

70. Des études nationales sur les biens et services environnementaux ont été effectuées à Cuba, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine. La CNUCED et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont organisé conjointement à La Havane (Cuba), au mois de mars 2003, un atelier régional sur la question. Dans le même domaine, des ateliers nationaux se sont tenus au Nicaragua (juin 2003), au Panama (juin 2003) et en République dominicaine (novembre 2003). Deux documents de cadrage ont été rédigés pour guider les travaux en matière d'accès aux marchés. En Asie, un grand nombre de documents ont été établis pour guider les travaux sur l'accès aux marchés dans les trois secteurs susmentionnés. Un atelier régional de réflexion consacré aux questions liées au commerce et à l'environnement faisant partie du programme de travail de Doha a été organisé à Bangkok du 30 juillet au 1^{er} août 2003. Des ateliers nationaux de formation aux prescriptions environnementales, à l'accès aux marchés et à la pénétration des marchés ainsi qu'à la compétitivité des exportations dans le secteur du cuir et des chaussures se sont tenus au Bangladesh, en août 2003, et au Cambodge, en novembre 2003; un atelier sous-régional sur les mêmes sujets a été organisé à Bangkok, en novembre 2003, pour le Bangladesh, le Cambodge, la Chine, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.

71. Dans le cadre du Projet relatif aux stratégies et à la préparation de l'Inde au commerce et à la mondialisation, un atelier de formation aux questions environnementales exposées dans la Déclaration ministérielle de Doha a été organisé à l'intention de fonctionnaires du Ministère indien de l'environnement et des forêts (New Delhi, mai 2003). Un séminaire national sur les biens et services environnementaux a, par ailleurs, été organisé en coopération avec l'Institut TATA pour les ressources énergétiques (TERI) et avec le Ministère indien du commerce (New Delhi, mai 2003).

72. Les activités de coopération technique et de renforcement des capacités pour aider les pays en développement à participer au programme de travail de Doha dans le domaine du commerce et de l'environnement se poursuivent en étroite coopération et coordination avec les secrétariats de l'OMC, du PNUE et des commissions régionales de l'ONU, en particulier la CEPALC et la CESAP, ainsi qu'avec la société civile. En 2003, le secrétariat de la CNUCED a fourni les services de spécialistes pour la tenue des ateliers régionaux de l'OMC sur le commerce et l'environnement à Santa Cruz (Bolivie), au mois de février, au Cap (Afrique du Sud), en mai, à Kingston (Jamaïque), en novembre, et à Budapest (Hongrie), en décembre.

Renforcer les activités relevant du programme BIOTRADE, en particulier le suivi des partenariats lancés à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, en vue de promouvoir le commerce, la diversification des exportations et les investissements à l'appui d'une exploitation durable de la biodiversité.

73. *Mesures prises:* Les partenariats lancés au Sommet de Johannesburg ont, au départ, axé leur attention sur les programmes BIOTRADE nationaux et régionaux en cours dans les régions andine et amazonienne. Le Programme andin est exécuté en partenariat par la Communauté andine, la Société andine de développement (SAD) et la CNUCED. Il vise à favoriser la coordination, les échanges de données d'expérience et la coopération technique entre les pays andins dans le domaine du commerce biologique et, partant, favorise la mise en œuvre de la Stratégie andine pour la biodiversité.

74. Dans le cadre d'un forum de l'investissement dans de nouvelles entreprises (New Ventures Investor Forum: Andean-Amazonian Bio-Business Contest), l'Institut des ressources mondiales, la Société andine de développement et la CNUCED organisent en mai 2004, à Lima, un forum qui rassemblera des petites et moyennes entreprises (PME) et des personnes qui s'intéressent à l'investissement «vert». On y fera la part belle à l'investissement (capital-risque et prêts) dans les PME dont l'activité de base est centrée sur l'exploitation durable de ressources issues de la biodiversité.

75. La CNUCED et le CCI, avec l'appui financier des gouvernements suisse et néerlandais, ont lancé le Programme de facilitation du commerce biologique. Ce programme, qui est exécuté en conjonction avec les institutions locales de contrepartie, aide les entreprises des pays en développement, en particulier les petites et moyennes entreprises ainsi que les entreprises à base communautaire, à promouvoir leurs exportations. Il soutient les produits ayant un potentiel de marché et qui peuvent être fabriqués en exploitant la biodiversité de manière durable.

76. Le Programme de facilitation visé sera lancé en Ouganda dès que le programme de pays sera mis sur pied. Des activités exploratoires ont déjà été menées en Indonésie. Des efforts seront aussi déployés au Viet Nam et aux Philippines. L'action menée en Asie dans ce cadre devrait débiter une fois que les activités prévues en Amérique latine et en Afrique seront sur la bonne voie et consolidées.

Poursuivre les travaux sur la normalisation et l'harmonisation des réglementations environnementales et sanitaires, en tenant compte des incidences sur le développement.

77. *Mesures prises:* Le secrétariat mène ses activités à cet égard essentiellement dans le cadre de différents projets de renforcement des capacités et dans le contexte de travaux exploratoires en vue de la création d'une équipe consultative spéciale sur les prescriptions environnementales et le commerce international, comme cela a été indiqué plus haut¹².

¹² Pour une vue d'ensemble des travaux de la CNUCED dans le domaine de la normalisation et du commerce voir http://r0.unctad.org/trade_env/test1/projects/taskforce/Overview%20of%20UNCTAD%20activities%20on%20standards%20and%20trade.pdf.

78. Par ailleurs la CNUCED a participé activement aux consultations ouvertes entre les parties prenantes sur l'élaboration d'un code international de bonnes pratiques pour l'établissement de normes sociales et environnementales. C'est là une initiative de l'ISEAL (International Social and Environmental Accreditation and Labelling), association de grands organismes internationaux (non gouvernementaux) de normalisation, de certification et d'accréditation qui axent leur activité sur les questions d'ordre social et environnemental.

79. En présentant ses observations sur les première et deuxième versions du projet de code¹³, en attirant sur lui l'attention d'un certain nombre de partenaires et en participant à l'atelier consultatif tenu en juin 2003, le secrétariat de la CNUCED s'est efforcé de contribuer à l'incorporation de la perspective du développement dans le code à l'étude.

Poursuivre l'analyse des incidences sur le commerce et l'investissement des accords multilatéraux sur l'environnement.

80. *Mesures prises:* Le premier numéro à paraître de la *Trade Environment Review* de la CNUCED aborde la question de l'approche concrète des négociations à l'OMC sur les rapports entre certaines obligations commerciales qui imposent les Accords multilatéraux relatifs à l'environnement (AME) et les règles de l'OMC.

Renforcer ses travaux d'analyse et ses activités de renforcement des capacités pour ce qui est des aspects relatifs au commerce et à l'investissement de la Convention sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto en vue d'aider les pays en développement à tirer parti du mécanisme pour un développement «propre».

81. *Mesures prises:* La CNUCED a continué de fournir une assistance technique aux autorités nationales désignées des pays en développement qui sont chargées de mettre en route le mécanisme pour un développement «propre» prévu dans le Protocole de Kyoto. Grâce au téléenseignement, le secrétariat a aussi offert à des auditeurs disséminés de par le monde des possibilités complémentaires de formation à l'utilisation de ce mécanisme. Des participants, surtout africains, asiatiques et latino-américains, ont pu, quatre fois en 2003 suivre des cours à distance.

D. Domaines divers

Politique de la concurrence et protection du consommateur

82. Au début de 2003, au moyen d'une série de réunions régionales consacrées à l'ordre du jour de l'après-Doha et tenues en étroite collaboration avec les secrétariats de l'OMC, de l'OCDE et d'autres organisations pertinentes, la CNUCED a continué de prêter son concours aux pays en développement, aux économies en transition et aux PMA pour les aider à préparer la Conférence de Cancún. Les réunions dont il s'agit sont la Conférence asiatique sur les questions de concurrence à l'OMC dans le cadre de l'après-Doha (Kuala Lumpur, Malaisie, février 2003); la Conférence régionale africaine sur les questions relatives à la concurrence dans le cadre du

¹³ Le projet de code et le document d'orientation qui l'accompagne peuvent être consultés sur le site Web de l'ISEAL: <http://www.isealliance.org>.

Programme post-Doha (Nairobi, Kenya, avril 2003); le Séminaire régional post-Doha pour l'Amérique latine et les Caraïbes (São Paulo, Brésil, avril 2003); et la Conférence régionale pour l'Europe de l'Est et les pays membres de la CEI (Tachkent, Ouzbékistan, juin 2003).

83. Les réunions régionales ont favorisé un franc échange de vues entre pays en développement au sujet du rôle que jouent le droit et la politique de la concurrence pour promouvoir le commerce, la compétitivité et le développement, de l'évaluation des cadres multilatéraux que l'on pourrait mettre en place dans le domaine de la concurrence, des avantages et inconvénients que présentent diverses propositions pour les pays en développement et de l'examen des options qui s'offrent aux pays en développement ainsi que des incidences qu'elles peuvent avoir. La CNUCED a publié un rapport final consolidé sur les quatre réunions régionales dans lequel ont été exposées toutes les vues présentées là et ailleurs à propos du mandat sur la concurrence confiée à l'OMC dans l'après-Doha. Ce rapport peut être consulté à l'adresse suivante: www.unctad.org/competition.

Coordination interinstitutions

84. *Mesures prises:* La CNUCED a collaboré avec d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies chaque fois que cela s'est avéré nécessaire pour faire avancer les questions se rapportant au commerce et au développement et dans tous les cas où les organisations pertinentes pouvaient apporter leur contribution. La CNUCED et l'OMC ont défini leur coopération dans le domaine du renforcement des capacités et de l'assistance technique, sur la base d'une répartition logique des tâches qui leur incombent, des connaissances spécialisées qui sont les leurs, du champ d'action qui leur est dévolu et des ressources dont elles disposent, dans le Mémoire d'accord qu'elles ont signé en 2003 et au moyen d'arrangements de coopération conclus en vue de la réalisation de plusieurs projets d'assistance technique, tels le JITAP et le Cadre intégré pour les PMA.

85. Le secrétariat a participé à l'effort consenti par le système des Nations Unies pour renforcer la collaboration et la coordination dans les domaines commerciaux et liés au commerce, notamment en suivant et en appliquant les résultats des grandes conférences internationales. La CNUCED coordonne pour le Conseil économique et social les activités du Groupe de travail du commerce; elle a organisé une réunion dans ce cadre en 2003. Elle a participé et contribué aux travaux du Comité de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies et fourni des données sur le commerce international pour l'établissement de rapports sur le suivi donné à la Déclaration du Millénaire, au Consensus de Monterrey et aux conclusions du Sommet de Johannesburg. La CNUCED dirige le Groupe de travail des Nations Unies sur le commerce et l'égalité des sexes, qui a tenu sa première réunion en juillet. Un certain nombre d'activités apparentées sont prévues dans ce domaine.
